



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 18 juillet 2019

## Appel Flash science ouverte : 25 lauréats et 2,3 M €

L'Agence nationale de la recherche et le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation annoncent le 18 juillet les 25 projets retenus de l'appel à projets Flash science ouverte sur les pratiques de recherche et les données ouvertes. Prévu dans le cadre du Plan national pour la science ouverte et annoncé par la ministre Frédérique Vidal lors des Journées nationales de la science ouverte, l'appel, initialement doté d'une enveloppe de 1,5 millions d'euros, bénéficiera d'un budget global de 2,3 millions d'euros. Ce soutien représente un engagement supplémentaire de l'Etat en faveur de la science ouverte. Il s'inscrit plus largement dans le mouvement européen et international de la science ouverte avec pour ambition également le renforcement de la participation française dans les initiatives telles que l'European Open Science Cloud (EOSC), GO FAIR et Research Data Alliance (RDA).

### Faire avancer les pratiques de recherche en science ouverte

L'appel Flash visait à accélérer la maturation des diverses communautés disciplinaires face aux enjeux de la structuration, de l'accessibilité, de la réutilisation, de l'interopérabilité, de la citation, du partage et de l'ouverture des données de la recherche. Il demandait à la communauté scientifique elle-même de proposer, domaine par domaine, discipline par discipline, spécialité par spécialité, comment elle peut appliquer les principes de la science ouverte à propos des données de la recherche.

L'appel avait ainsi pour objectif de contribuer :

- à la production de résultats activables par des communautés disciplinaires larges afin de faire progresser l'état de l'art et les pratiques d'ouverture des données de la recherche,
- à l'appropriation de cette démarche également par des communautés scientifiques historiquement peu structurées autour des données,
- et *in fine*, à la structuration en France d'une communauté multidisciplinaire centrée sur les « données ».

### 25 projets retenus dans le cadre d'un dispositif accéléré

Instrument de financement spécifique de l'ANR, l'appel Flash s'appuie sur un dispositif accéléré qui permet de sélectionner et de financer des propositions dans un délai court, et ce sans déroger aux principes d'évaluation par les pairs. Ainsi, lancé le 28 mars 2019, l'ANR a reçu au 27 mai, date de clôture de l'appel, 100 propositions.

25 projets ont été retenus par un comité d'évaluation international composé de 23 membres dont 10 venus d'Europe (Suisse, Belgique, Royaume-Uni, Suède, Finlande) et du Canada. Le comité a tenu à souligner la très grande diversité et la qualité des propositions ainsi que l'attrait et l'importance de ce sujet pour les communautés.

Les projets financés portent tant sur la certification de répertoires de données que sur la mise en place de nouveaux outils, de standards ou encore sur le déploiement de réseaux d'acteurs

(Implementation networks de GO FAIR). Les thématiques couvertes sont également diverses : science humaines et sociales, sciences du numérique, sciences de la vie, agronomie, environnement notamment.

Le suivi des projets financés se fera notamment en lien avec les Journées Nationales de la Science Ouverte (JNSO2019) organisées les 18 et 19 novembre 2019 à Paris favorisant ainsi l’ancrage et la visibilité des projets dans l’écosystème français de la science ouverte.

**Plus d’informations sur les résultats de l’appel Flash science ouverte :**

<https://anr.fr/fr/detail/call/appel-flash-science-ouverte-pratiques-de-recherche-et-donnees-ouvertes/>

**À propos de l’ANR :**

L’Agence nationale de la recherche (ANR) est l’agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l’Agence a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l’innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu’international. L’ANR est aussi le principal opérateur des programmes d’investissements d’avenir (PIA 1, 2 et 3), dans le domaine de l’enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d’initiatives d’excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche. L’ANR est certifiée ISO 9001 pour l’ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».

[www.anr.fr](http://www.anr.fr)

**À propos du Plan national pour la science ouverte :**

Le Plan national pour la science ouverte annoncé par Frédérique Vidal, le 4 juillet 2018, rend obligatoire l’accès ouvert pour les publications et pour les données issues de recherches financées sur projets. Il met en place un Comité pour la science ouverte et soutient des initiatives majeures de structuration du paysage concernant les publications et les données. Enfin, il est doté d’un volet formation et d’un volet international qui sont essentiels à la mobilisation des communautés scientifiques et à l’influence de la France dans ce paysage en cours de constitution.

<https://www.ouvrir.lascience.fr/>

**CONTACTS PRESSE**

**Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation**

[presse-mesri@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesri@recherche.gouv.fr) 01 55 55 99 12 - 01 55 55 86 90

**Agence nationale de la recherche**

Katel Le Floc’h 01 78 09 80 70

[contactpresse@agencerecherche.fr](mailto:contactpresse@agencerecherche.fr)